



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 7660

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les propositions exprimées par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) concernant l'emploi. Soulignant qu'en matière de logement la France, désireuse de favoriser l'accès à la propriété, réserve certains dispositifs aux "primo-accédants", la CGPME préconise d'élargir le quota réservé aux alternants dans les entreprises de 250 salariés aux "primo-accédants à l'emploi". Il le remercie de bien vouloir l'informer à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7660

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5898